

Déclaration Préalable au CTSD de l'Aisne 25 janvier 2013

Le Sgen-CFDT Picardie fait le choix d'aborder la préparation de la rentrée 2013 avec plus d'optimisme que les années précédentes. Nous avons fait une déclaration en ce sens en CTA, car le changement de cap amorcé par le gouvernement est enfin une lueur d'espoir pour les personnels après des années de dégradation.

Dans l'académie, la rentrée 2013 se fera pour la première fois depuis 10 ans avec des créations de postes. Nous partageons le principe de la priorité accordée au premier degré, ce qui signifie donc que donc les créations de postes iront d'abord dans les écoles, et en particulier dans celles où les difficultés se concentrent. Cela permettra aussi d'instaurer le dispositif « plus de maitres que de classes » que nous revendiquons depuis longtemps comme un des outils au service de la réussite des élèves. Mais cette priorité laisse donc aussi peu de moyens pour le second degré, et en particulier dans l'Aisne, où il est prévu la suppression de 4 ETP. Ces mesures sont donc ressenties très durement par les collègues, car concrètement leurs conditions de travail seront globalement encore une fois dégradées à la rentrée et rien ne changera pour la réussite des élèves.

Or, dans ce contexte difficile, le Sgen-CFDT s'interroge sur la mise en œuvre du dialogue social dans le département : en septembre « vu l'urgence », le CTSD de rentrée a été informé de mesures décidées en juillet et mises en application dès la rentrée : un vote sur ces décisions était pour le moins formel. A la déclaration préalable du Sgen-CFDT qui demandait une attention particulière sur ce sujet, vous aviez répondu, Monsieur le DASEN, que dans l'Aisne le dialogue social avait toujours été bon.

Malheureusement les faits viennent vous contredire et conforter notre divergence d'appréciation sur le sens du mot « dialogue » : le CTSD examinant les moyens de rentrée 2013 dans les collèges, était prévu lundi 21 janvier à 9h, alors que le boycott du CTA avait conduit le recteur à le repousser au lundi 21 janvier après midi. Vous avez néanmoins maintenu la date du CTSD qui aurait donc dû se réunir <u>avant</u> que les propositions du recteur de répartition entre les départements des créations de postes dans le second degré ne puissent être discutées avec les organisations syndicales. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour discuter de documents confidentiels, diffusés dans les établissements depuis lundi midi et dans un certain nombre d'établissements déjà affichés, discutés et commentés.

Quelle considération avez-vous donc monsieur le Directeur pour les instances collectives ? Car si le Sgen-CFDT est bien conscient du caractère consultatif des comités techniques, il attend au minimum que ces instances aient un rôle d'expertise, d'alerte et de recherche de consensus. Nous attendons au minimum le respect de notre rôle de représentants des personnels dans une vision collective de gestion des décisions.

Nous sommes donc très mécontents de la configuration des événements : perte de temps et jeux de rôles ne sont pas notre conception du syndicalisme. La confusion que cela engendre dans les établissements ne fait que nourrir les inquiétudes des collègues dans cette période toujours tendue, et cela ne contribue guère à créer une ambiance apaisée dans l'Education Nationale, que pourtant notre ministre affiche comme priorité.

Face à cette situation, certaines organisations appellent déjà à des journées d'action dans les semaines qui viennent. Nous ne nous associerons pas à ces journées interprofessionnelles pour les raisons développées dans le communiqué de l'Union des Fédérations des Fonctions Publiques (UFFA-CFDT). Mais compte tenu du contexte particulier dans l'Aisne, nous avons décidé de soutenir les initiatives locales des collègues du second degré et nous déposons donc ce jour un préavis de grève pour les couvrir dans le rapport de force que la situation a de fait créée.